

Compte-rendu du conseil d'école du 10 novembre 2016

Étaient présents : Délégués de parents d'élèves : Mme Ganaye, Mme Peterlin-Malherbe, Mme Ratie, M. Dessertenne, M. Mrad, Mme Ripert

Déléguée de l'Education Nationale : Madame Duchet

Enseignants : Mme Drillien, Mme Rustenholz, Mme Douard, M. Flirden, Mme Gambut,,M. Leroux, M. Memet, Mme Pagnon

Représentante de la Municipalité : Mme Monchecourt

Étaient excusés :

Mme Frayer-Miettaux Inspectrice de l'Éducation Nationale

Mmes Ferreira, Mme Burtin (enseignantes)

1/Présentation de la nouvelle équipe de parents élus. Résultats des votes.

Les élections ont eu lieu le vendredi 7 octobre. 6 postes étaient à pourvoir.

Sur 239 électeurs inscrits, il y a eu 124 votants avec 30 bulletins blancs ou nuls et 94 suffrages exprimés.

La totalité des votes a été exprimée par correspondance.

2/Rentrée scolaire. Effectifs.

142 élèves sont inscrits à ce jour, répartis de la façon suivante :

CP : 24 (M. Flirden)

CP/CE1:23 (8+15) (Mmes Gambut et Pagnon)

CE1/CE2 : 25 (M. Leroux)

CE2/CM1 : 18 (14+4) (Mme Douard)

CM1 : 25 (Mme Drillien)

CM2 : 28 (M. Mémet)

Quelques arrivées depuis la rentrée, mais l'effectif global est stable.

3/Règlement intérieur

Le conseil d'école confirme et vote le règlement intérieur, sans modifications .

4/Nouveaux équipements – Demande de travaux.

L'équipe remercie la Municipalité pour la réfection des 3 classes du rez-de chaussée. La classe de M. Leroux a été faite en « deux temps », une dalle béton complète ayant dû être réalisée.

Pour la rentrée à venir, le conseil d'école demande :

-une mise en œuvre réelle de l'équipement informatique afin de répondre aux demandes ministérielles : l'école numérique. Plus d'ordinateurs (portables ou tablettes), la wifi, des vidéo-projecteurs. Le Conseil demande aussi la fixation des vidéos projecteurs achetés sur les crédits classes, qui permettent déjà de travailler en classes inversées.

-Les enseignants font part à la représentante de la Municipalité de leurs inquiétudes concernant les travaux de l'Ilôt des Minimes. Au dernier conseil de juin, la municipalité nous a présenté les travaux prévus et leurs conséquences pour l'école mais à ce jour, aucun calendrier et aucune disposition claire pour les récréations ne nous ont été communiqués. Les travaux amputant une partie de la cour de récréation, où et comment se feront l'accueil et les récréations ? Les enseignants demandent donc à la représentante l'organisation qui devra être pensée et quand la mettre en œuvre. Les parents élus évoquent « une fuite » des élèves devant les nuisances causées par ces travaux. Les parents élus pensent à une délocalisation de l'école pendant toute la durée des travaux et vont donc interpeller la municipalité par un courrier.

5) Projets et sorties scolaires

Un certain nombre de projets sont menés par l'ensemble de l'école ou d'un cycle, d'autres sont propres à chaque classe.

Médiation : Des élèves ont été formés en début durant un stage animé par l'OCCE, le but est de régler les conflits mineurs par la médiation entre pairs. La médiation se fera pendant la récréation, en présence d'un adulte.

Ce projet permet de travailler à l'amélioration du climat scolaire, qui est un objectif national, et un axe du prochain projet d'école. L'école en voit déjà des points positifs.

Site internet de l'école : le site est alimenté par les productions des enfants dans le cadre des APC en particulier.

Projet Ecole et cinéma :

Une programmation, en fonction de l'âge des enfants, est proposée aux enseignants. Les enfants assistent à une séance par trimestre : le film visionné est travaillé en amont et exploité en aval, tout en trouvant des liens avec ce qui est étudié, en classe, en littérature par exemple.

Projet sorties Musée(4 séances et visites au Musée), Sorties spectacle Cave à musique, Projet musique, Projet Théa-Lire avec intervention de l'OCCE, d'auteur et de comédiennes. Correspondance scolaire avec rencontre.

Tous ces projets ont été présentés dans les réunions de classes.

Organisation pédagogique :

Dans les classes de CE2, CM1 et CM2, un décloisonnement (sur l'ensemble des 4 classes) et un échange de service entre enseignants est organisé en Histoire, Géographie, Sciences. Les élèves sont regroupés par niveau avec un enseignant qui n'est pas celui de la classe.

Cycles sportifs : un certain nombre d'activités sportives ont été demandées comme chaque année par les enseignants, chaque classe a été retenue pour 2 cycles et piscine pour les CP et CE1. Les parents ont été informés dans les réunions de classe et le seront à chaque début de cycle.

Classes inversées : dans la classe de Mme Drillien et de M. Memet, les élèves visionnent chez eux une vidéo en Français ou Maths sur Internet en amont de la leçon. Un questionnaire permet de cerner le niveau des enfants et d'individualiser le travail en classe.

Mme Drillien souligne la difficulté à mener ce projet, en regard du matériel informatique dont l'école dispose.

La classe de Mme Douard commencera à travailler plus modestement en visionnant d'abord ces vidéos en classe puis progressivement à la maison vers la fin de l'année.

6) Mise en place des APC (Activités Pédagogiques Complémentaires).

Les activités pédagogiques complémentaires ont lieu les lundis de 15h00 à 16h30 et sont conduites par les enseignants. Elles peuvent concerner l'ensemble des élèves d'une classe ou seulement certains élèves (aide individualisée par exemple). Elles permettent notamment l'alimentation du site internet par les élèves de cycle 3.

7) AVS (Auxiliaire de Vie Scolaire).

L'AVS intervient auprès des enfants relevant d'un handicap reconnu par la MDPH.

Elle est présente dans l'école pour s'occuper de 2 élèves disposant d'une notification. D'autres besoins nécessiteront la présence d'une seconde AVS à temps partiel.

8) Coopérative scolaire.

La coopérative scolaire est alimentée par les cotisations des parents, et des actions comme le marché de Noël ou la vente des photos.

Elle permet le financement des abonnements, du petit matériel, de goûters, de jeux récréatifs. Elle aide également au financement des sorties scolaires et classes de découverte, afin d'en diminuer le coût pour les familles.

Le principe d'un appel au don en début d'année a bien fonctionné et l'équipe remercie l'ensemble des familles qui ont apporté leur contribution à la coopérative. Peu de participations financières seront demandées aux familles pour les projets et sorties classes, la coopérative étant bien alimentée.

Des actions sont à venir au profit de cette coopérative :

Photos scolaires:

Elles seront proposées aux familles et permettent en général un bénéfice important.

Marché de Noël :

Il aura lieu le jeudi 15 décembre à partir de 16h30. (sous réserve d'autorisation de l'Inspecteur d'académie pour les raisons de sécurité en vigueur). Les enfants fabriqueront des objets en classe pour alimenter ce marché.

9) PPMS/Sécurité

Un nouvel exercice de mise en sécurité nous a été demandé avant les vacances de la Toussaint, il s'agissait d'un confinement avec barricadement dans les classes. Celui-ci s'est effectué de manière satisfaisante, la sensibilisation des élèves portant sur les différents signaux d'alarme et sur le silence absolu à respecter. Les enseignants remarquent qu'à ce jour, aucun matériel prévu pour l'alerte n'a été fourni par la mairie (sifflets, cornes de brumes..). Un exercice d'incendie a aussi été effectué avant les vacances de manière efficace.

10) Livret scolaire : un livret scolaire unique et numérique (LSUN) est mis en place dès cette année, les enseignants vous le présenteront en réunion de classe avant cette fin de trimestre.

Pas de questions diverses.

L'ordre du jour étant épuisé, Mme Douard lève la séance à 19H45.